Commune de BAUDRES

Commission C.C.A.S.

Réunion de travail du MARDI 28 JUIN 2022 - 16h30

Séance n° 3

Membres présents :

Elues : Françoise LIMOGES, Catherine GUILLAUMIN, Maryvonne BOUQUIN Membres du C.C.A.S. : Marinette RICHARD, Sandrine ARGY, Philippe RABIER.

Objet : repas des aînés de la commune.

La commission s'est réunie afin de préparer le repas et les colis pour les aînés de la commune.

Il est de coutume que la municipalité offre chaque année aux aînés ayant atteint 70 ans un repas traditionnel servi par un traiteur. Ceux qui ne pourront être présents recevront un colis.

Cette année, après concertation du conseil municipal, il a été décidé qu'un repas sera servi le dimanche 27 novembre 2022.

Un colis sera remis aux habitants qui ne participeront pas au repas.

1. Détermination du nombre de personnes

106 habitants de la commune ont atteint 70 ans. Cette année il y aura 9 personnes en plus nées en 1952. Un formulaire d'inscription va être remis aux personnes concernées. Le fond et la forme ont été revues notamment la formule « conjoint ou accompagnant ».

Ce formulaire devra être distribué à partir du lundi 17 octobre pour une inscription à la mairie jusqu'au 4 novembre.

2. Choix du prestataire pour le repas

Le prix du repas est arrêté à 30 €.

Pour 2022, le repas ne pourra être servi à la salle des fêtes, celle-ci étant occupée par l'école en raison des travaux.

2 restaurateurs ont été contactés : Le Relais de Moulins à Moulins-sur-Céphons et le Café des Sports à Rouvres-les-Bois pour environ 60 personnes.

- Le Relais de Moulins de Moulins-sur-Céphons : disponible, mais sa capacité d'accueil est inférieure à 60 personnes.
- M. Bouffetier, restaurateur à Rouvres-les-Bois (Café des Sports) : disponible avec un accueil de plus de 60 personnes et animation possible.

Une demande de proposition de menus a été faite.

3. Choix du menu pour le repas

3 propositions de menus ont été déposées en mairie le 1^{er} juillet.

Les membres du CCAS ont été invités à donner leur avis.

Tous ont choisi la proposition n°3 qui comporte un plat de poisson et un plat de viande.

4. Animation

5 animateurs ont été contactés (chanteurs et magiciens).

Les tarifs se situent entre 250 et 350 euros.

Parmi les 5, un n'est pas libre, un autre n'assure pas ce type de répertoire, les deux autres pratiquent un tarif plus élevé.

Donc, c'est une chanteuse d'Issoudun, Mélanie, qui est retenue. Le montant de la prestation est de 250,00 euros.

5. Choix du fournisseur et détermination de la composition du colis et de son coût

Compte tenu de la satisfaction générale, le principe de la commande sur catalogue auprès du fournisseur « Esprit Gourmet » est reconduite.

De plus, en effectuant la commande maintenant (en juillet), les tarifs sont bien plus intéressants qu'en novembre.

Les membres ont choisi le colis « solo » au montant de 22,85 € et le colis « duo » à 29,95 € (au lieu de 25,30€ et 46,60 €).

6. Calendrier de préparation et de livraison.

- Réception prévue semaine 49.
- Distribution des colis : semaine 50
- Distribution jeudi 15 et vendredi 16 décembre 2022

